

## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 juillet 2020

Le 13 juillet 2020 à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Cloître, sous la Présidence de Madame Catherine COMBES, Maire.

**Présents et représentés :**

Mme Catherine COMBES, M. Alain GHISALBERTI, Mme Hélène TETELIN, M. Sylvain DECOR, Mme Marie-Claude MOTHE, M. Jean-François MADONIA, Mme Sylvie MAURY, Mme Monique LEROY, M. Philippe MARCON, M. David MOUTON, Mme Sandrine COUSTE, M. Luc FOURNIER, Mme Corinne TRINQUIER, Mme Julie BENEZECH, M. Franck TEYSSIER, M. Clément CHAPPERT (représenté par M. Alain GHISALBERTI), M. Bruno ENJALBERT (représenté par M. Lucien DUPRE), M. Lucien DUPRE  
**Secrétaire : Mme Marie-Claude MOTHE**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Assistait également : Monsieur Pierre GAUTRAND, vacataire

Madame le Maire donne la liste des adjoints avec leurs délégations.

Alain GHISALBERTI	Urbanisme - Patrimoine - Assainissement Travaux sur bâtiments communaux - Voierie -Chemins
Hélène TETELIN	Viticulture - Tourisme - Culture - Animations (marchés, foires...) Commerces
Sylvain DECOR	Service technique - Sécurité - Cimetière - Stade - Halle des sports Entretien des bâtiments communaux, de la voirie, des chemins
Marie-Claude MOTHE	Ecoles - Social - Service administratif- Démocratie participative Communication
Jean-François MADONIA	Finances -Economie - Associations - Sports

### Délégations à Madame le Maire

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir lui donner les délégations pour certaines attributions pour favoriser une bonne administration de la commune. Elle s'engage à rendre compte des décisions prises dans ce cadre lors de chaque réunion obligatoire du Conseil Municipal. Madame le Maire fait lecture des délégations souhaitées.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## Election des délégués de la commune au sein des assemblées délibérantes des commissions communales

Madame le Maire propose d'élire les délégués du Conseil Municipal au sein des assemblées délibérantes et des commissions communales.

ENTITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>Services publics</b>		
Syndicat du Vernazobres (SIVOM)	Catherine COMBES – Philippe MARCON	Hélène TETELIN - Sylvain DECOR
Syndicat intercommunal de transport scolaire	Marie-Claude MOTHE	Sandrine COUSTE
Comité syndical du syndicat mixte d'énergie (Hérault Energie)	Clément CHAPPERT	Alain GHISALBERTI
Syndicat intercommunal de défense paragrêle	Hélène TETELIN	Philippe MARCON
Société d'Economie Mixte Pompes funèbres	David MOUTON	
<b>Social</b>		
Conseil d'administration de la maison de retraite	Catherine COMBES - Julie BENEZECH - Marie-Claude MOTHE	
Conseil d'administration de la régie de développement local	Marie-Claude MOTHE - Monique LEROY	
Centre local d'information et de coordination gérontologie CLIC Fil d'Or	Monique LEROY - Julie BENEZECH	
Conseil d'Administration du CCAS de la commune	Catherine COMBES - Julie BENEZECH - Marie-Claude MOTHE - Monique LEROY - Sandrine COUSTE	
<b>Enseignement</b>		
Conseil d'administration Collège	Sandrine COUSTE	
Conseil d'école primaire Jean Moulin	Marie-Claude MOTHE - Sylvie MAURY- Sylvain DECOR	
Conseil d'école maternelle "La Noria"	Marie-Claude MOTHE - Sylvie MAURY- Sandrine COUSTE	

<b>Divers</b>		
Délégué à l'association des Communes forestières	Luc FOURNIER	Franck TEYSSIER
Conseiller municipal en charge de la défense	David MOUTON	
Correspondant à la sécurité routière	Corinne TRINQUIER - Philippe MARCON	
ASA du Canal de l'Abbé	Catherine COMBES	Franck TEYSSIER

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Adhésion à Hérault Ingénierie

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il serait judicieux d'adhérer à Hérault Ingénierie créé pour accompagner les collectivités dans les projets d'aménagements dans de nombreux domaines. Cette nouvelle agence apporte son expertise aux collectivités adhérentes d'un point de vue technique, juridique et financier. Le Conseil Municipal désigne Madame le Maire ainsi que Monsieur Alain Ghisalberti en qualité de suppléant pour représenter la commune à l'Assemblée Générale de l'Agence.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'adhésion qui s'élève à 340 € par an et l'autoriser à signer la convention.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Commission communale des impôts directs

Ensuite, Madame le Maire informe qu'il faut constituer une liste pour la commission communale des impôts directs de présentation pour désignation des commissaires par le directeur départemental des finances publiques. Madame le Maire fait lecture de la liste des personnes proposées par la commune.

Civilités	Prénom	NOM	Date de naissance	Adresse
Madame	Catherine	COMBES	02/04/1965	15, rue des Pins 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Alain	GHISALBERTI	09/02/1959	15, rue des Tamaris 34360 Saint-Chinian
Madame	Hélène	TETELIN	09/02/1961	285, chemin de la Serre Combecaude 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Clément	CHAPPERT	29/03/1989	3 Lotissement de l'Oliveraie 34360 St-Chinian
Madame	Monique	LEROY	27/11/1960	28, route de Villespassans 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Sylvain	DECOR	01/08/1980	2 Chemin de Combenguines 34360 St-Chinian
Madame	Marie-Claude	MOTHE	10/04/1954	23, avenue de Béziers 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Jean-François	MADONIA	19/07/1972	15, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian

Madame	Corinne	TRINQUIER	09/10/1978	8, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian 300, chemin de la Serre Combecaude 34360
Monsieur	David	MOUTON	03/08/1970	Saint-Chinian
Madame	Julie	BENEZECH	18/03/1979	21, avenue de la Gare 34360 Saint-Chinian 10, rue Fontaine Bagnassol 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Franck	TEYSSIER	10/07/1982	
Madame	Sylvie	MAURY	20/04/1955	86, avenue Raoul Bayou 34360 St-Chinian
Monsieur	Philippe	MARCON	04/06/1972	30, rue du Magot 34360 Saint-Chinian
Madame	Sandrine	COUSTE	24/05/1974	Hameau de Tudéry 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Luc	FOURNIER	22/04/1978	Hameau de Cazo 34360 Saint-Chinian
Madame	Marie	SANZ	25/02/1973	Hameau de Cazo 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Roland	DECOR	05/01/1958	36, Quai Villeneuve 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Jean-Claude	TRONC	25/01/1941	43, avenue de la Gare 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Pierre	TAILHADES	31/05/1948	20, avenue Raoul Bayou 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Didier	CALMEL	30/03/1958	12, place de l'Olivier 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Bruno	PEREZ	16/12/1961	7, rue des Granières 34360 Saint-Chinian
Monsieur	Robert	SISQUE	12/05/1947	19, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian 14, route d'Assignan "Le Martinet" 34360
Monsieur	Jean-Charles	ROUFFET	17/07/1955	Saint-Chinian 14, route d'Assignan "Le Martinet" 34360
Madame	Ingrid	ROUFFET	12/10/1956	Saint-Chinian
Monsieur	Claude	JOUGLA	03/07/1936	23, rue des Récollets 34360 Saint-Chinian

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Adoption du Compte de gestion de la Commune - exercice 2019

Mme le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 envoyé par M. le Trésorier, Receveur de la commune

	Résultat budgétaire 2019	Report antérieur 2018	Résultat de clôture
<b>Section fonctionnement</b>			
Total dépenses	1 763 268.62 €		
Total recettes	1 946 201.57 €		
Excédent exercice 2019	182 932.95 €		182 932,95 €
<b>Section investissement</b>			
Total dépenses	811 257.74 €		
Total recettes	381 711.81 €		
Excédent exercice 2019	- 429 545.93 €	- 336 894.25€	- 766 440.18 €
<b>Total général</b>			
Total dépenses	2 574 526.36 €		
Total recettes	2 327 913.38 €		
Excédent 2019	- 246 612.98 €	-336 894.25 €	- 583 507.23 €

Madame le Maire et le Conseil Municipal précisent qu'ils n'ont pas d'autres alternatives que de voter le compte de gestion de leurs prédécesseurs sous peine de grever encore plus les finances de la commune par l'absence du versement par l'Etat du fonds de compensation de la TVA.

Mme la Maire informe que des masques ont été achetés par l'ancienne municipalité pour un montant de 9 360.00 €, distribués deux jours avant l'arrivée des masques financés par le Département, la Région et l'Etat.

Le déficit pour l'année 2019 s'élève à 429 545.63 € ce qui représente un déficit cumulé avec ceux des années précédentes d'un montant de 766 440.18 €

Mme le Maire quitte la séance et sort de la salle. La présidence est alors assurée par M. Alain Ghisalberti.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Mme le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

### **Budget principal 2020 – affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019**

En 2019 la section de fonctionnement affiche un excédent de 182 932,95 €. Madame le Maire propose d'affecter cet excédent en couverture du besoin de financement de la section investissement.

Résultat de fonctionnement	
résultat de l'exercice	+ 182 932.95 €
résultat à affecter	+ 182 932.95 €

Solde d'exécution d'investissement	
001 (Déficit d'investissement)	- 429 545.93 €
Déficit antérieur cumulé	- 336 894.25 €
Besoin de financement	- 766 440.18 €

<b>AFFECTATION</b>	
Affectation au besoin de financement de la section d'investissement	+ 182 932.95 €

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

### **Vote des taux d'imposition 2020**

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à adopter pour l'année 2020 les taux des deux taxes foncières. Suite à l'exposé de Madame le Maire l'assemblée décide de ne pas les augmenter et par conséquent, les taux restent inchangés par rapport à l'année précédente. Pour rappel les taux sont les suivants :

- 26,13% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 81,38% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### **Indemnité de fonctions du Maire et des Adjointes**

Mme le Maire souhaite concilier l'impératif de bonne gestion des deniers publics et la volonté d'indemniser les fonctions de ses adjoints à la hauteur de leur engagement pour assurer les attributions qui leur sont confiées. Les indemnités de fonction de Mme le Maire et des adjoints sont fixées pour l'exercice effectif selon le barème de la fonction publique. Elle propose aux membres du Conseil Municipal de voter.

- Maire : 51,6% de l'indice de la fonction publique
- 1<sup>er</sup> Adjoint : 19,8% de l'indice de la fonction publique
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : 19,8% de l'indice de la fonction publique
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : 19,8% de l'indice de la fonction publique
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : 19,8% de l'indice de la fonction publique
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : 19,8% de l'indice de la fonction publique

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### **Exonération des droits d'Occupation du Domaine public des cafés et restaurants de la commune (terrasses)**

Le Conseil Municipal est appelé à déterminer les droits pour l'occupation du domaine public pour différentes activités.

Mme le Maire, consciente des difficultés économiques imputables au COVID-19 que rencontrent les restaurateurs et cafetiers de la commune, propose l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public dont ceux-ci devaient s'acquitter pour l'année 2020. Cette exonération court du 16 mars 2020 au 31 décembre 2020 et ne modifie en rien le tarif communal d'occupation du domaine public.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### **Adoption du Compte de gestion du service assainissement – exercice 2019**

Madame le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 du service assainissement envoyé par M. le Trésorier, Receveur de la commune

	Résultat budgétaire 2019	Report antérieur 2018	Résultat de clôture
<b>Section exploitation</b>			
Total dépenses	106 070.74 €		
Total recettes	123 665.65 €		
Excédent exercice 2019	17 594.91 €	108 658.10 €	126 253.01 €
<b>Section investissement</b>			

7

Total dépenses	73 274.81 €		
Total recettes	61 013.62 €		
Excédent exercice 2019	- 12 261.19 €	82 382.47 €	70 121.28 €
<b>Total général</b>			
Total dépenses	179 345.55 €		
Total recettes	375 719.84 €		
Excédent global 2019	196 374.29 €	191 040.57€	196 374.29 €

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire concernant le compte de gestion 2019 du service assainissement,

Mme le Maire quitte la séance et sort de la salle. La présidence est assurée par M. Alain Ghisalberti.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Mme le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

#### **Budget assainissement 2020 – affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme le Maire, constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 17 594,91 €.

Résultat d'exploitation	
résultat de l'exercice	+ 17 594.91 €
Excédent antérieur cumulé	+ 108 658.10 €
résultat à affecter	+ 126 253.01 €

Solde d'exécution d'investissement	
R 001 (Dépense d'investissement)	- 12 261.19 €
Excédent antérieur cumulé	+ 82 382.47 €
Solde cumulé	+ 70 121,28 €

<b>AFFECTATION =</b>	
Report en fonctionnement R 002	+ 126 253.01 €

Il est proposé d'affecter le résultat du budget d'assainissement de l'exercice 2019 au budget assainissement de l'exercice 2020.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Cession à titre onéreux de deux containers

La commune a acquis deux containers dont elle n'a plus d'utilité.

Les deux containers ne justifient pas l'encombrement matériel de l'allée Gaubert, Mme le Maire propose au conseil municipal leur cession à 1 000 €. Après avoir délibéré le conseil municipal décide la cession des deux containers à 1 000 € l'unité.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Recours à des vacataires – Assistance experte

M. Pierre Gautrand quitte la séance et sort de la salle.

Mme le Maire propose d'avoir recours à des vacataires pour assurer des conseils expert en matière de gestion des ressources humaines, de finances locales, de conseil juridique et de toutes affaires liées à l'amélioration du fonctionnement des services.

Il est procédé au vote à mains levées.

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Convention médecine préventive du CDG34

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive dans les conditions définies à l'article 108-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Elle informe les membres du conseil municipal que la commune n'est plus en conformité avec cette disposition légale depuis plusieurs années. Elle propose d'adhérer au service de la médecine préventive du Centre de Gestion 34 à compter du 1<sup>er</sup> août 2020, et de l'autoriser à signer la convention.

Il est procédé au vote à mains levées

Vote : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

La séance est levée à 19 h 30.

  
Le Maire  
Catherine COMBES

La secrétaire de séance

  
Marie-Claude MOTHE